

NOTES PRÉLIMINAIRES

SUR LES

Gisements de Mollusques comestibles
des Côtes de France ⁽¹⁾

La côte Morbihannaise de la rivière d'Étel à l'anse de Kerguelen.

(AVEC UNE CARTE)

par J. GUÉRIN-GANIVET.

Docteur ès-sciences.

Naturaliste attaché au Service Scientifique des pêches au Ministère de la Marine,

En ce qui concerne les gisements de Mollusques, et en particulier les Lamellibranches, l'importance de la rivière de Lorient, dont les eaux sont formées par la réunion de celles du Blavet et du Scorff, est déjà suffisamment considérable pour justifier une publication spéciale des recherches que j'y ai faites.

(1) La liste des notes précédemment parues est la suivante :

- 1^o GUÉRIN (J.). — *Notes préliminaires sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. — Les côtes de la Charente-Inférieure*, (Comptes rendus de l'Association française pour l'Avancement des Sciences; Congrès de Grenoble, t. XXXIII, p. 825-852, pl. iv). 1904.
- 2^o JOUBIN (L.). — *Idem. — Les côtes de la Loire à la Vilaine*, (Bulletin du Musée Océanographique de Monaco, n^o 59). 1906.
- 3^o GUÉRIN (J.). — *Idem. — Le golfe du Calvados*, (*loc. cit.* n^o 67). 1906.
- 4^o JOUBIN (L.). — *Idem. — La région d'Auray (Morbihan)*, (Bulletin de l'Institut Océanographique, n^o 89). 1907.
- 5^o GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Idem. — L'embouchure de la Loire, la Baie de Bourgneuf et les côtes de Vendée*, (*loc. cit.*, n^o 105). 1907.
- 6^o JOUBIN (L.). — *Études sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. — La côte Nord du Finistère*, (*loc. cit.*, n^o 115). 1908.
- 7^o JOUBIN (L.). — *Idem. — Le Morbihan Oriental*, (*loc. cit.*, n^o 116). 1908.

Je ne me serais cependant pas décidé à rédiger à ce sujet un travail particulier sur cette région, si deux raisons ne m'y avaient déterminé : l'une, toute matérielle, était la nécessité de faire une carte spéciale de la rivière de Lorient, dont la constitution à une échelle trop petite allait à l'encontre de la clarté; l'autre, toute scientifique, est due aux particularités du régime marin de cette rivière et de ses dépendances, qui méritent une mention spéciale. Malgré mes intentions de ne faire rentrer ces considérations que dans un travail d'ensemble sur l'Histoire Naturelle des côtes méridionales de la Bretagne, j'estime que leur résumé trouvera ici d'autant mieux sa place que l'existence des gisements de mollusques et la nature de ceux-ci dépendent étroitement de ce régime marin.

Comme pour les autres notes précédentes, S. A. S. le Prince de Monaco a bien voulu se charger des frais de publication de la carte qui accompagne ce travail. Je lui en exprime ici toute ma gratitude.

J'adresse d'ailleurs mes remerciements à M. Leissen, alors administrateur principal de l'Inscription maritime à Lorient, actuellement à Nantes, qui a bien voulu me donner un certain nombre de renseignements qui m'ont facilité ce travail, et à son successeur, M. Ayral, dont j'ai mis dernièrement la complaisance à contribution.

8° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Notes préliminaires sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. — L'estuaire de la Gironde.* (loc. cit., n° 131), 1909; et Travaux scientifiques du Laboratoire de Zoologie et de Physiologie maritimes de Concarneau, t. I, fasc. 2, 1909.

9° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Idem. — La côte des Landes de Gascogne et le bassin d'Arcachon* (loc. cit. n° 135), 1909; et Travaux scientifiques du Laboratoire de Zoologie et de Physiologie maritimes de Concarneau, t. I, fasc. 5.) 1909.

10° JOUBIN (L.). — *Etudes sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. — La côte de Lannion à Tréguier* (loc. cit., n° 136), 1909.

11° JOUBIN (L.). — *Idem. — La côte de Tréguier à Paimpol; l'île de Bréhat*, (loc. cit. n° 139), 1909.

12° JOUBIN (L.). — *Idem. — La baie de Saint-Brieuc* (loc. cit. n° 141), 1909.

13° GUÉRIN-GANIVET (J.). — *Notes préliminaires... L'île aux Moutons et l'archipel des îles de Glénan* (loc. cit., n° 154), 1909 et Travaux scientifiques... t. I, fasc. 6.) 1909.

Entre le fort Penthièvre, qui marque le point le plus étroit de l'isthme de la presqu'île de Quiberon et le plateau rocheux de Kerpape qui délimite à l'ouest la petite anse de Kerguelen, s'étend une côte dont les caractères sont tout à fait différents de ceux des côtes situées à l'est et à l'ouest de ces deux points. A partir du plateau de Kerpape, en se dirigeant vers l'ouest, on rencontre une côte rocheuse essentiellement granitique tout comme dans la partie occidentale de la presqu'île de Quiberon, située au sud du fort Penthièvre. Entre ces deux points, la côte est sableuse, bordée de dunes, et l'on peut dire qu'elle est représentée par une vaste plage interrompue seulement aux embouchures de la rivière d'Étel et de l'importante rivière de Lorient. Si l'entrée de la première n'est caractérisée par aucune modification du faciès littoral, l'entrée de la seconde présente deux affleurements rocheux, celui des Saisies sur la rive droite, celui de la pointe de Gâvre sur la rive gauche.

En face de l'embouchure de ces rivières — qu'on pourrait appeler plus exactement des rias — se trouve d'ailleurs une barre, dont l'importance est en rapport avec les apports de chacune d'elles. A l'entrée de la rivière d'Étel, cette barre a fini par provoquer l'émergence de bancs de sables, formant un faible delta ; à l'embouchure de la rivière de Lorient, la barre acquiert une importance beaucoup plus grande bien qu'elle soit sous-marine, et l'on peut dire que les roches de l'entrée de la rivière (le Cheval, les Truies, les Errants) n'ont pas peu contribué à sa formation en raison de l'obstacle qu'ils ont constitué à l'entraînement des dépôts fluviaux. Ils forment en effet le point culminant de la barre, et si la pente méridionale de celle-ci est d'une faible obliquité, puisqu'on atteint rapidement les fonds de 5 et même de 10 mètres, la pente septentrionale est au contraire plus faiblement accentuée puisqu'il faut remonter jusqu'à la latitude de la pointe des Saisies et du rocher de la Paix pour retrouver les fonds de 10 mètres. D'ailleurs les fonds

de la rivière s'exagèrent brusquement ensuite jusqu'à 26 et 27 mètres de profondeur. La rivière de Lorient a donc entre l'île Saint-Michel et son embouchure la forme d'un fond de bateau à l'avant duquel les fonds se relèvent et forment un talus sous-marin dont les rochers des Truies et des Errants occupent sensiblement le centre, et qui est essentiellement constitué par des sables entraînés par les eaux qui descendent de cette rivière de rias au moment du jusant.

Cette situation des barres à l'entrée de ces rias (1) est tout à fait différente de celle que Ch. BARROIS (2) a signalée à propos des rias qui se déversent dans le Morbraz, cette mer de caractères très particuliers comprise entre la presqu'île de Quiberon et la baie de Bourgneuf, vaste réservoir de décantation des eaux de la Loire et de la Vilaine, dont les alluvions sont, par contre-coup, l'un des facteurs essentiels de la surélévation des fonds dans le Morbihan.

Je ne reprendrai pas ici les considérations exposés à ce sujet dans le très intéressant travail de Barrois (2), mais il ne sera cependant pas inutile de comparer le régime marin de la rivière de Lorient et de ses dépendances à celui du Morbihan.

La rivière de Lorient est en effet pourvue sur sa rive gauche d'un golfe important, le golfe de Riantec, qui est plus fréquemment désigné dans la région sous le nom de « petite mer du Gâvre » et dont la seule communication avec la mer est établie par un passage très étroit dont la largeur ne dépasse pas 250 mètres, et qui est compris entre la petite ville de Port-Louis et la pointe septentrionale de la péninsule de Ban Gâvre.

(1) D'après E. de MARTONNE (*), la rivière de Lorient ne serait pas comprise dans le type pur de la côte de rias, mais ferait plutôt partie d'un type aberrant, réalisé dans les régions plissées parallèlement à la direction moyenne du littoral.

(2) BARROIS (Ch.) — *Sur les phénomènes littoraux actuels du Morbihan.* (Annales de la Société géologique du Nord, t. XXIV, p. 182-226, pl. iv et v) 1896.

(*) MARTONNE (E. de). — *Le développement des côtes bretonnes et leur étude morphologique.* — (Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest, t. XII, p. 244-260, (1903) et Travaux scientifiques de l'Université de Rennes, t. II, p. 333-348) 1903.

Si l'on veut bien se reporter à la carte publiée par Joubin (1), ou à une carte quelconque des côtes morbihannaises à condition qu'elle soit suffisamment explicite en ce qui concerne la disposition géographique des lignes de rivage, on ne pourra s'empêcher de constater la très grande analogie de disposition des deux embouchures. A la rivière de Lorient correspond la rivière d'Auray ; au Morbihan correspond le golfe de Riantec, séparé de l'Océan par l'étroite péninsule de Ban Gâvre, qui correspond à la presqu'île de Rhuis.

On peut même pousser plus loin l'analogie en faisant remarquer que dans le golfe de Riantec, il existe, indépendamment de l'île Kerner, des bancs de sable ou de sable vaseux qui émergent à marée basse, (et qui correspondent aux îles du Morbihan), et qu'il s'y jette, comme dans le Morbihan, quelques rivières qui, pour être moins abondantes et moins importantes, n'en ont pas moins le même rôle : elles se déversent d'ailleurs en effet dans un golfe plus petit, communiquant avec la rivière de Lorient par un passage plus étroit.

Cette analogie dont la disposition géographique est d'ailleurs parfaite par l'analogie du mouvement des eaux par le fait du jeu des marées.

Que se passe-t-il, en effet, dans le Morbihan, en raison de cette disposition des côtes ? Au moment du flot, les eaux pénètrent dans le Morbihan et ralentissent leur vitesse deux heures environ avant l'étalement, pour ne reprendre leur vitesse maximum en sens contraire que deux heures après ce moment, et comme les courants de jusant sont contrariés tant par les îles nombreuses de l'entrée du Morbihan qui forment obstacle à son passage, que par la direction des vents dominants et les anfractuosités côtières de ce petit golfe, il en résulte une tranquillité des eaux dont la conséquence est un dépôt des matières en suspension dans l'eau, toutes matières provenant d'ailleurs de la Loire et la Vilaine ainsi que le fait a été observé par un grand nombre d'auteurs (2).

(1) JOUBIN (L.). — *Notes sur les gisements de Mollusques comestibles des côtes de France. La région d'Auray.* (Bulletin de l'Institut Océanographique, n° 89), 1907.

(2) BARROIS (Ch.). — *loc. cit.* Je renvoie d'ailleurs au travail de cet auteur pour la bibliographie sur ce sujet.

Le phénomène est le même en ce qui concerne le golfe de Riantec, à cette différence près qu'il se produit actuellement pendant moins de temps que dans le Morbihan en raison du plus grand exhaussement actuel de ses fonds, l'île de Kerner et les bancs de sables émergeants à marée basse jouant le même rôle que les îles du Morbihan, l'exiguité de la largeur de la passe d'entrée et de sortie des eaux compensant d'ailleurs complètement l'absence des îles à sa proximité, contrairement à la disposition des îles à l'entrée du Morbihan. Seulement les eaux de la rivière de Lorient transportant au large les sédiments qu'elles charrient, et les courants de flot ne pouvant transporter dans le golfe de Riantec que la très minime partie des sédiments que les eaux tiennent encore en suspension au moment de l'étalement du jusant et du renversement du courant, il en résulte que le comblement du golfe de Riantec ne se fait pas exclusivement sous la même influence que le comblement du Morbihan. Et en effet les courants de flots n'amènent plus ici les alluvions de la Loire et de la Vilaine, en raison de la barrière opposée à leur transport par la presqu'île de Quiberon.

Il n'est cependant pas douteux que le golfe de Riantec se comble, et l'on peut dire qu'actuellement ce comblement s'effectue sous l'influence de trois causes différentes que l'examen des fonds permet de mettre en évidence. On constate, en effet, que si les fonds dans la partie orientale du golfe sont bien constitués par du sable pur, ceux de la partie occidentale sont plus ou moins vaseux, à partir des maisons de Kersahu au sud et à partir de l'île de Kerner au nord. Cependant le sable n'est vaseux que sur la bordure des laisses de basse mer méridionales du golfe, tandis que les laisses de basse mer septentrionales et les rives de la rivière de Riantec sont au contraire vaseuses sur une plus grande largeur; la péninsule étroite de Ban Gâvre étant d'ailleurs constituée par les plus occidentales des dunes qui se succèdent sans interruption de Ban Gâvre à la rivière d'Etel, on peut conclure de l'ensemble de ces faits que le comblement s'effectue :

1° par l'apport de fines particules vaseuses que les courants de flots ramènent dans le golfe de Riantec et qui n'ont pas eu le temps de se déposer lors de l'étalement de jusant ou au moment du renversement du courant ;

2° par l'apport des alluvions ou sables charriés par la petite rivière de Riantec et que l'île de Kerner et les bancs de sable arrêtent au moment du jusant ;

3° par la translation éolienne du sable des dunes de la péninsule de Ban Gâvre sous l'influence plus particulièrement importante des vents du sud.

La première influence est insignifiante en ce qui concerne le golfe de Riantec, alors qu'elle est, au contraire, prépondérante dans le Morbihan; la seconde n'est guère plus importante dans l'un comme dans l'autre cas : enfin la troisième, prépondérante dans le cas du golfe de Riantec est absolument nulle dans le Morbihan, puisque la presqu'île de Rhuis est de nature essentiellement granitique, et qu'elle est d'ailleurs beaucoup plus large que l'étroite bande de dunes de la péninsule de Ban Gâvre et constituant ainsi une barrière susceptible d'empêcher dans le Morbihan tout apport éolien.

On trouve d'ailleurs des preuves manifestes de ce comblement du golfe de Riantec par ce fait qu'en 1886, les cartes d'Etat major et du Service hydrographique de la Marine indiquaient une séparation très nette entre les terrains environnant les maisons de Kersahu et les dunes situées au sud. Aujourd'hui on chercherait vainement une séparation entre ces deux points.

Le comblement dans l'un et l'autre cas s'effectue donc sous des causes absolument différentes.

Le golfe actuel de Riantec devait d'ailleurs être beaucoup plus important à une époque géologique réculée difficile à déterminer. On peut en effet remarquer que la chaîne littorale de dunes qui s'étendent de Ban Gâvre à la rivière d'Etel, masque en même temps que le golfe, des lacs ou lagunes littorales qui communiquent parfois entre elles ou encore même avec l'Océan, et qui correspondent au niveau le plus bas d'une dépression qui s'étend entre le Blavet et la rivière d'Etel. Cette dépression devait être jadis considérable, son extension probable paraissant délimitée dans ce pays plat par des plantations de pins; le sol y est constitué de place en place par des galets et surtout par les éléments plus ou moins grossiers d'un sable jaune. Cette formation n'a pu être, en tous cas, d'origine

exclusivement éolienne, et quel qu'ait été le processus initial du comblement, on peut avoir la certitude qu'elle délimite la place d'un ancien estuaire fort important, ou peut-être même d'un ancien golfe analogue au Morbihan actuel, et dont l'émerision s'est produite à une époque très reculée.

Telles sont les intéressantes remarques que m'a suggéré l'étude du golfe de Riantec. J'ajouterai maintenant quelques observations relatives à la rivière de Lorient : garnie sur ses rives de plages vaseuses qui représentent, non seulement le résultat de la filtration de l'eau par l'incroyable quantité de Lamellibranches qui y vivent, mais aussi les apports des rivières dont elle est le collecteur des eaux, elle est en effet formée par la réunion de trois autres rivières : la Ter, le Scorff, et le Blavet.

La première est de beaucoup la moins importante ; l'entrée de la deuxième a été réservée pour l'installation du port militaire, et toutes les deux sont d'ailleurs les endroits les mieux abrités de tous les vents. Le vaste estuaire du Blavet est au contraire beaucoup moins sûr, en raison de sa situation mal protégée des vents d'ouest et de sud-ouest par un pays peu accidenté, ce qui provoque parfois et accidentellement une agitation violente des eaux, d'autant plus désavantageuse que le peu de profondeur de la rivière en rend en ces moments la navigation difficile.

* * *

Je ne m'occuperai de la répartition des mollusques que dans la partie du littoral comprise entre le plateau de Kerpape et la rivière d'Étel, ce qui correspond à la partie orientale du quartier de Lorient. La région située à l'ouest de cette limite a été en effet explorée en 1907 par Joubin (1) et il est inutile d'y revenir. Je ne parlerai pas non plus de la rive droite de la rivière d'Étel, dont son travail fait mention, et qui est sous la

(1) JOUBIN (L.). — *Notes sur les gisements de Mollusques des côtes de France. — La région d'Auray.* (Bulletin de l'Institut Océanographique, n° 89). 1907.

dépendance du quartier d'Auray pour les gisements de mollusques, bien qu'elle fasse partie de la circonscription maritime de Lorient. Je rappelle que pour éviter toute confusion, les numéros utilisés dans le travail de M. Joubin ont été reportés sur la carte dans des carrés et non dans des cercles.

J'examinerai les gisements naturels ou exploitations dans l'ordre habituel.

I. — HUITRES INDIGÈNES

Il existe dans cette partie du quartier de Lorient, des gisements naturels et d'anciens parcs.

I. — Gisements naturels.

La production en huîtres indigènes du quartier de Lorient est intéressante parce qu'elle a pour origine essentielle la fécondité, atténuée d'ailleurs aujourd'hui, de deux bancs importants situés au voisinage même de la ville de Lorient. On peut dire d'ailleurs que ce sont actuellement les deux seuls bancs du quartier, les autres étant plus ou moins affaiblis. Voici d'ailleurs l'état actuel de chacun d'eux :

1° *Huitrière du Scorff*. — Ce gisement s'étend depuis le pont du chemin de fer, en arrière de l' Arsenal, jusqu'à la poudrière de Tréfavén, dont la situation coïncide avec le point le plus septentrional de la carte. Les huîtres sont surtout abondantes dans la partie nord, et leur densité de répartition, moins grande dans la région sud, dénote une tendance à l'appauvrissement du banc dans le voisinage du port militaire. Tout le gisement est établi sur un fond propre de gravier, présentant une légère tendance à l'envasement.

2° *Huitrière du Blavet*. — Cette huitrière est très importante et beaucoup plus étendue que la précédente. Elle occupe le fond du lit du Blavet, et si ses limites officielles sont la pointe de Penmané en Riantec, au sud-ouest, et le pont du Bonhomme au nord-est, sa partie la plus intéressante s'étend en réalité de l'appontement situé à l'entrée du port de commerce, à l'anse du Plessis, presque en face du château du Rohu. (155)

Ce banc est surtout fécond dans sa partie sud ; les huîtres deviennent en effet de plus en plus rares dans la partie nord depuis quelques années. Par contre, entre la pointe de Penmané et l'appontement situé à l'entrée du port de commerce, le banc est devenu plus particulièrement fécond.

On peut d'ailleurs remarquer que le banc du Scorff et le banc du Blavet ne sont pas absolument indépendants, mais qu'ils se rejoignent par l'intermédiaire du port militaire (3), dont le fond se prête très bien à la reproduction de l'huître, et qui n'est pas l'une des régions les moins riches de la rivière. Cette partie intermédiaire ne découvre jamais, la profondeur atteignant de 6^m 50 à 9 mètres, suivant les points, au-dessous du zéro des marées ; mais les deux gisements du Blavet et du Scorff découvrent partiellement aux marées de pleine et de nouvelle lune ordinaires. Aux marées d'équinoxe, la presque totalité de ces gisements découvre, certains points restant en effet toujours immergés, mais à de faibles profondeurs.

4^o *Huitrière du Ter*. — Ce gisement paraît être en voie de reconstitution. Il se développe actuellement dans le lit même de la rivière du Ter, entre le pont de Kermélo et la pointe de Kéroman. Cette nouvelle formation est la conséquence de la fixation du naissain provenant des anciens parcs de cette rivière. Le fonds de sable ou de sable vaseux de cet endroit semblent d'ailleurs favorables au développement des huîtres ; cependant on ne saurait rien affirmer quant à la persistance de ce banc.

5^o *Ancienne huitrière de l'île Saint-Michel*. — Ce gisement, très petit, occupait le nord-est de l'île du même nom. Il était situé par des profondeurs n'excédant pas 5 mètres. On n'en trouve aucune trace aujourd'hui.

Il reste enfin à signaler la présence d'huîtres, rares il est vrai, dans le sud de l'île de Kerner, dans le golfe de Riantec (endroit indiqué 5 bis). La présence d'huîtres en cet endroit est un argument en faveur de la possibilité d'y entreprendre des essais de culture. Les entreprises qu'on pourrait entreprendre de ce chef seraient sans doute probablement couronnées de succès, en raison de l'analogie des conditions océanographiques de ce petit golfe avec celles du Morbihan.

II. — Parcs d'élevage.

Il est à peine nécessaire d'insister sur les parcs de la rivière de Lorient, qui sont tous actuellement vacants ou supprimés. Ces parcs étaient situés dans le voisinage de la pointe de la Perrière (6), entre cette pointe et celle de Kéroman (7) et enfin dans la rivière du Ter (8), où les installations occupaient une étendue correspondante à celle où les huîtres se développent actuellement (entre l'embouchure de la rivière et le pont de Kermélo). En raison de la mauvaise situation de la plupart de ces concessions, qui recevaient les eaux malsaines d'écoulement provenant des casernes situées dans le voisinage, la plupart ont été supprimées à juste raison. Un seul ostréiculteur ne détient plus actuellement qu'un seul parc de dépôt dans la région.

L'industrie ostréicole dans la rivière de Lorient est donc extrêmement réduite.

II. — MOULES

Le quartier de Lorient présente un certain nombre de moulières intéressantes : les unes sont établies sur fond de gravier légèrement vaseux, ou même sur vase sableuse ; les autres, plus exposées aux eaux du large, sont établies sur roches.

9. — *Moulière de la rive droite du Blaret.* — Cette moulière autrefois très importante, s'étendait de la pointe de Beg ar Men au château du Rohu. Elle est actuellement en mauvais état et a une tendance à se reconstituer en plusieurs points.

10. *Moulière de la rive gauche du Blaret.* — Elle s'étend de la pointe de Penmané au sud-ouest du petit village de Sterlin. Elle ne diffère pas, actuellement, de la moulière précédente.

11. *Moulière du Ter.* — Actuellement à peu près disparue. Elle s'étendait de l'embouchure de la rivière au pont de Kermélo, sur la rive droite seulement.

12. *Moulières de l'île Saint-Michel.*— Ces moulières, situées dans l'ouest de l'île étaient très productives autrefois. Elles sont aujourd'hui moins importantes, bien qu'elles soient loin d'être aussi appauvries que celles du Ter.

13. *Moulière de Port-Louis.* — Etablie partiellement sur roche et sujette à de nombreuses fluctuations. Elle présente actuellement d'assez nombreux mollusques.

14. *Moulières de l'île aux Souris et des roches avoisinantes (Rocher Cabon, les Sœurs, la Paix, Ban Gâvre).* — Toutes ces moulières sont établies sur roches. Celle de l'île aux Souris est actuellement insignifiante, mais les moules sont abondantes sur les autres rochers.

15. *Moulière des Saisies.*

16. *Moulière de Kerpape.*

Ces deux moulières sont tout à fait comparables ; leur exposition est la même, les rochers sur lesquels elles sont établies de nature granulitique. Les moules y sont abondantes de grosseur moyenne ; mais peu délicates. On en trouve d'ailleurs quelques-unes sur le Coëron et la Pierre d'Orge, dans l'anse de Kerguelen.

17. *Moulière des Truies.*

18. *Moulière du Cheval.*

19. *Moulière des Errants.*

Ces trois gisements présentent la plus grande analogie avec ceux que l'on trouve sur les plateaux rocheux de l'archipel des îles de Glénan. Les moules y sont généralement abondantes, mais de peu de valeur commerciale.

20. *Moulière du Gâvre.* — Les moules n'y recouvrent que la partie des roches extérieures à l'entrée de la rivière.

21. *Moulières des Roches de Daniel.*

22. *Moulière de Magoëro.*

23. *Moulière de Roheu.*

Ces trois derniers gisements sont également très analogues ; ils sont établis sur roches, bien exposés à l'action du flot.

On peut conclure de ces faits que, dans l'ensemble, la production mytilicole de la région de Lorient est assez peu importante, les moulières qui occupent dans la rivière de Lorient ou ses ramifications des emplacements vaseux étant très appauvries

et celles qui sont établies sur les rochers mieux exposés de la côte ne produisant que des mollusques d'une valeur commerciale insuffisante pour être l'objet d'une exploitation soutenue.

Il reste à mentionner, pour mémoire, qu'une tentative d'exploitation artificielle de moules a été faite en 1898, dans la rivière du Teff, où l'on avait installé des bouchots. Cette tentative n'a d'ailleurs pas été couronnée de succès et elle n'a pas été renouvelée.

III. — MOLLUSQUES DIVERS

Toutes les parties littorales de la région dont il est question dans ce travail sont extrêmement riches en Lamellibranches comestibles, et cela n'a rien qui puisse étonner quand on a parcouru la totalité des grèves sableuses qui occupent presque toute la côte et ses anfractuosités.

Les palourdes (*Tapes decussata* Lin.) se rencontrent en très grande abondance, presque toujours en même temps que les Sourçons (*Cardium edule* Lin.), que l'on désigne dans la région sous le nom de coques ou rigadeaux. Il convient de remarquer que, suivant les endroits, l'un ou l'autre des mollusques prédomine, et qu'en dehors de cette considération, la densité de répartition de l'une ou de l'autre de ces espèces est elle-même très variable.

En règle générale, on peut dire que les palourdes n'existent que peu ou pas dans les endroits trop exposés à l'action de la mer. Elles sont au contraire abondantes dans les régions calmes, à condition que les éléments constitutifs des grèves ne soient pas trop grossiers. C'est ainsi que les Sourçons prédominent dans l'anse de Kerguelen (24) et qu'on ne rencontre guère qu'eux, par places, sur la plage qui sépare la pointe de Gâvre de l'entrée de la rivière d'Étel (40).

A ces endroits, les palourdes ne sont d'ailleurs pas abondantes; on en trouve quelques-unes, mais rares.

La proportion des palourdes augmente quand on pénètre dans la rivière (*gisements des Saisies* (25), *de Larmor et du*

Thoular (26), de *Kernevel* (27).] Elles deviennent très abondantes, comme les Sourdons d'ailleurs, dans les grèves vaseuses du Ter (28), de Kéroman (29) et de la Perrière (30 et 31), ce dernier gisement se prologeant jusqu'à l'estacade du port de commerce. Par contre, elles se disséminent dans toute la rivière du Blavet tant sur la rive droite (32) que sur la rive gauche (33). Sur la rive gauche de la rivière de Lorient les Sourdons et Palourdes sont abondants [*gisements de Penmané et de Lomikélique* (34), de *Kerso* (35)]; mais c'est surtout dans le golfe de Riantec (36) que leur abondance est considérable, et ceci à tel point que ces mollusques constituent une ressource très importante pour les habitants de la région. La création d'un parc à palourdes (37) dans le sud de l'île de Kerner a d'ailleurs été la conséquence de cette richesse en mollusques. Ce parc, dans lequel on engraisse des palourdes depuis bientôt quatre ans, n'a pas moins de six hectares de superficie. Ainsi que je l'ai dit plus haut, on ne trouve que peu de palourdes sur la plage de Plouhinec (40) où les sourdons sont quelque peu abondants; mais la rivière d'Etel, du moins au voisinage immédiat de la mer, présente à nouveau la même richesse en palourdes et en sourdons (38 et 39). C'est à cet endroit que l'on rencontre également le *Cardium echinatum* Lin..

Les praires (*Venus verrucosa* Lin.) se rencontrent dans la plupart des endroits où l'on trouve des palourdes mais en quantités notablement plus restreintes. On en rencontre quelques-unes dans le Blavet (32 et 33) mais c'est surtout dans le golfe de Riantec (36) qu'elles sont les plus abondantes.

Les couteaux (*Solen vagina* Lin., *Solen ensis* Lin.) ne se rencontrent guère que de part et d'autre de la localité de Ban Gèvre, en face de Port-Louis (41), et dans la baie de Lomalo (36), qui forme la portion la plus occidentale du golfe de Riantec. La grande plage de Plouhinec en renferme aussi quelques-uns, mais ils sont assez peu densément répartis.

Il ne me reste plus qu'à signaler la présence sur toutes les roches battues des bernicles (*Patella vulgata* Lin.) et des bigorneaux (*Littorina littoralis* Lin.) qui se pêchent en abondance même jusqu'à Penmané, dans la rivière de Lorient. Les Myes

(*Mya arenaria* Lin.) sont abondantes dans la plupart des grèves vaseuses de la rivière de Lorient. Je n'ai pas cru devoir les indiquer, bien qu'un signe conventionnel ait été adopté à leur sujet, parce que ce dernier aurait rendu obscures toutes les régions de la carte où l'en rencontre les sourdons et les palourdes.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET CONCLUSIONS

Les conclusions qui ressortent de ce travail sont les suivantes :

1° La côte océanique comprise entre la rivière d'Étel et le plateau de Kerpape est relativement pauvre en mollusques, contrairement à l'estuaire de la rivière de Lorient qui est beaucoup plus riche.

2° Les huîtres naturelles de la région de Lorient sont appauvries, à l'exception de celles du Blavet et du Scorff; mais la présence d'huîtres dans le golfe de Riantec, dans le sud de l'île Kerner, permet de supposer qu'il pourrait s'y développer des gisements importants, en raison de l'analogie des conditions océanographiques dans lesquelles se trouve ce petit golfe, avec des conditions dans lesquelles se trouve le Morbihan, où la culture de l'huître se pratique si fructueusement.

3° Les moulières de la région sont dépourvues d'intérêt, soit en raison de leur appauvrissement actuel, soit en raison du peu de valeur commerciale de leurs produits.

4° L'abondance de certains mollusques, en particulier des palourdes, des sourdons et des myes, constitue une notable ressource pour les habitants de cette région et plus particulièrement pour ceux du golfe de Riantec.

